

**SOCIÉTÉ DES PARENTS
DE L'ÉCOLE ALEXANDRE-TACHÉ
Ordre du Jour
Réunion du mardi 3 mars 2020 à 19h30**

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 4 février 2020
4. Rapport du président
 - 4.1. Le Club Jean Patoine fêtera son 50^e anniversaire. Le club a décidé d'offrir un montant d'argent pour des ressources pour les bibliothèques des écoles. Le Club invite les directions d'école, les membres de société de parents à une réception dans les salles de La Cité francophone le 7 mai de 17h à 19h.
5. Rapport de la trésorière – Manon
 - 5.1. Rapport financier mensuel

Compte ordinaire	
Solde en date du 3 mars 2020	5 157,40 \$
Compte casino	
Solde en date du 3 mars 2020	11 805,93 \$
 - 5.2 Comment les fonds seront distribués aux élèves et les photos et réseaux sociaux
 - 5.3 Police d'assurance en tant qu'organisme à but non lucratif exigé pour les organismes qui font des demandes de micro subventions.

L'Assurance est une police combinée d'assurance de responsabilité civile contre les lésions corporelles, le décès et autres pertes ou dommages aux fins du projet. Je m'engage à fournir une copie de cette police d'assurance sur demande de la FJCF.

La Société de parents peut la procurer au sein du Conseil scolaire au montant d'environ 210\$ qui couvre 9 mois d'activités (31 octobre au 1^{er} novembre) ou environ 275\$ pour l'année au complet.
6. Collecte de fonds
7. Courrier
 - 7.1 Nous avons reçu les nouveaux chèques.
 - 7.2 Courrier de la banque.
8. Varia
 - 8.1. Jeux Francophones de l'Alberta (Sylvie)
9. Date de la prochaine réunion : 7 avril 2020
10. Clôture de la réunion

Préparé par :

Clément Lapointe – Président, société des parents de l'école Alexandre-Taché